

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 253

MONTREAL, LE MARDI 2 NOVEMBRE 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Un magicien pour premier ministre

Un peu de magie pour guérir le pays? Pourquoi pas!

Jean-Robert Sansfaçon

Le Canada et le Québec sont pris d'un curieux mal qui tend de plus en plus à devenir chronique. Le virus a d'abord gagné les chroniqueurs spécialisés, puis la presse en général, et il touche maintenant l'ensemble de la population. On n'est pas encore parvenu à l'identifier avec certitude, mais certains lui trouvent d'étranges ressemblances symptomatiques avec le syndrome de l'impuissance.

Le nouveau cabinet qui sera assermenté jeudi à Ottawa devra réussir la quadrature du cercle : réduire de façon simultanée le déficit et le chômage. Pour réduire le déficit, il faut couper dans les dépenses ou augmenter les recettes, ou les deux à la fois. Mais ce faisant, on risque d'augmenter le chômage.

La seule porte de sortie serait donc que l'activité économique accélère d'elle-même, créant ainsi des emplois par dizaines de milliers et des revenus fiscaux par milliards. Mais comment réussir ce tour de force quand on n'a rien dans les mains, rien dans les poches? La réponse va de soi : par magie. Impossible? Pas si sûr.

N'est-ce pas justement d'un peu de magie dont on manque présentement, de cette magie qui a nom «confiance» et qui possède la propriété fantastique d'inciter les individus et les sociétés à délier les cordons de la bourse, à prendre des risques, à devenir propriétaire de leur maison?

Aux Etats-Unis, depuis l'élection de Bill Clinton, la morosité s'est beaucoup atténuée. Pourtant, Washington n'a pas encore injecté d'argent frais dans le système, au contraire. Ce que le président américain a annoncé depuis son élection, ce sont des augmentations d'impôt, un nouveau programme de santé universel et des coupures dans les dépenses militaires.

A 6,7%, le taux de chômage américain est en baisse, la production de biens et de services en hausse et, ô surprise! les nouvelles prévisions budgétaires annoncent une réduction du déficit de quelque 50 milliards de dollars pour l'année qui s'achève (250 milliards \$ par rapport aux 300 prévus en janvier).

Tous les observateurs s'entendent à dire que ce ne sont pas les mesures économiques du président qui ont fait baisser le déficit et le chômage. Pourtant, Bill Clinton a raison de s'attribuer une partie du crédit.

Pourquoi? La réponse est facile, presque bête: la confiance! La confiance qu'ont les Américains de voir la situation s'améliorer au cours des prochains mois, et le déficit diminuer en même temps que le nombre d'emplois augmenterait. Ce n'est même pas parce que ça va mieux aujourd'hui, mais parce que ça ira mieux l'été prochain. Alors, on ose briser son cochon de plâtre et en tirer les quelques dollars nécessaires pour passer à l'acte de jouissance par excellence en économie de marché : consommer. Ou mieux: investir.

Malgré le taux de chômage beaucoup plus élevé au Canada, le même phénomène pourrait se produire si la confiance revenait. Mais pour cela, encore faudrait-il que les Canadiens voient l'avenir peint en rose, ce qui est encore loin d'être le cas.

C'est vrai que les Canadiens se sont beaucoup trop endettés au cours des années quatre-vingt. Après sept années de croissance et malgré la montée des taux d'intérêt, ils étaient convaincus que tout continuerait de bien aller. C'est toujours comme ça : quand tout va pour le mieux, on se dit que tout ira encore mieux. Quand la récession a sonné la fin de la récréation, il a bien fallu se rendre à l'évidence et couper dans les dépenses. Depuis, tout déboule.

Pourtant, dans l'ensemble la situation individuelle des Canadiens n'est pas si terrible. Bien sûr, 12% de chômeurs, c'est beaucoup, et quant aux autres 88%, leur revenu n'a pas augmenté depuis longtemps.

Par contre, le taux d'épargne atteint 11%, plus du double de celui des Américains, le niveau d'endettement a diminué et les taux d'intérêt touchent un niveau plancher des vingt-cinq dernières années. Malgré cela, il n'y a que nos exportations vers l'étranger qui connaissent un certain succès, et nos usines roulent à peine à 78% de leur capacité.

En fait, ce qu'il manque dramatiquement à cette économie, c'est une solide reprise de la demande intérieure, c'est-à-dire de la consommation des individus, de l'investissement des entreprises... ou des dépenses des gouvernements. Si ni Ottawa ni les provinces ne sont disposés à injecter eux-mêmes de nouveaux fonds, du moins devraient-ils faire en sorte de tout mettre en oeuvre pour ramener la confiance dans les chaumières.

Avec son livre rouge, Jean Chrétien a gagné les élections. Il lui reste maintenant à prouver qu'il est capable d'autant de charisme que son homologue américain, de cette magie qui transforme l'abandon d'un programme sophistiqué de fabrication d'hélicoptères en un programme de construction de routes mobilisateur des masses... et que de cette métamorphose incroyable surgissent l'emploi, l'assainissement des finances publiques et le progrès...

A l'instar de son prédécesseur, peut-être M. Chrétien aura-t-il aussi besoin des conseils d'un magicien professionnel.

AVENIRS

Le mariage travail et études: ça marche

PAGE B 1



LE MONDE

Le procès des jeunes de Liverpool commence

PAGE A 5

CULTURE

Un Ivanov inoubliable chez Duceppe

PAGE B 10



On ira à l'école pour apprendre

Retour aux sources: français, mathématiques et professeur responsable

Un projet accueilli avec sympathie

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La ministre de l'Éducation, Mme Lucienne Robillard, propose de réhabiliter en partie l'école ancienne, pour affronter le monde moderne.

Les orientations ministérielles concernant l'école primaire et secondaire, rendues publiques hier, font large place à un retour à l'enseignement plus intensif du fran-

çais écrit, de la grammaire et à la fréquentation des grands auteurs.

Elles réhabilitent le professeur titulaire pour les trois premières années de l'école secondaire (sans l'imposer). Elles imposent la réussite du cours de mathématiques comme condition d'obtention du diplôme d'études secondaires.

VOIR PAGE A 8: ÉCOLE

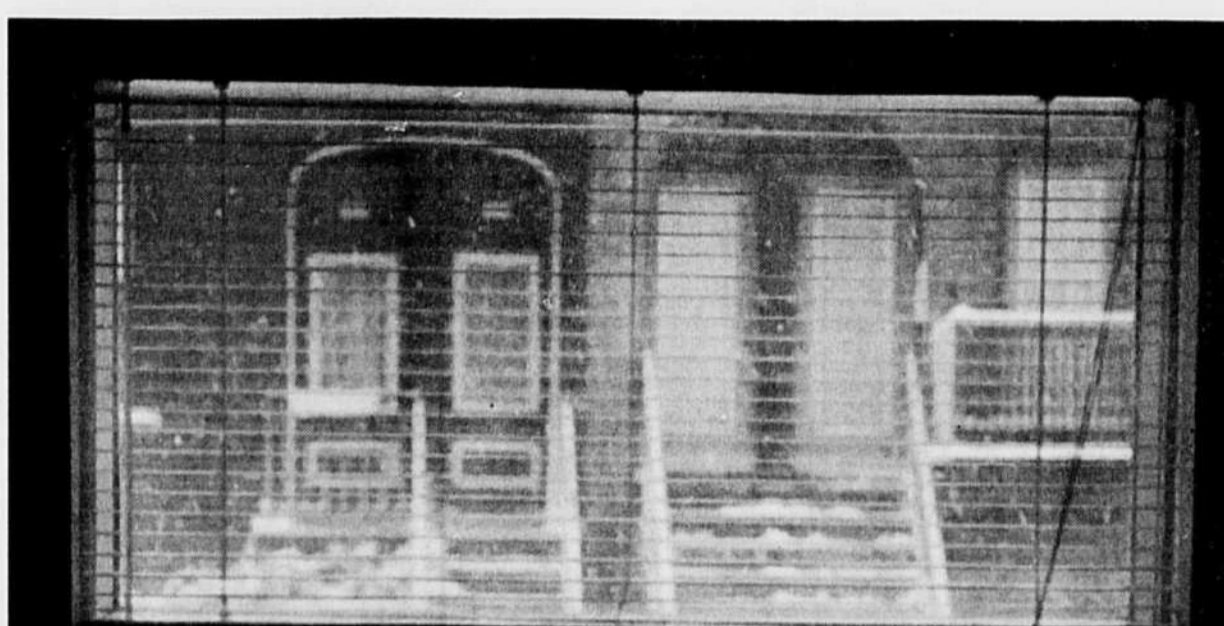
PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Tant la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) que la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) accueillent avec ouverture hier le projet de réforme de l'enseignement secondaire présenté par la ministre Lucienne Robillard.

La FCSQ ne pouvait que se réjouir, puisque la ministre répondait par son projet à plusieurs de ses attentes, particulièrement l'amélioration du français écrit, les exigences plus élevées pour l'obtention du diplôme, et le rapprochement du maître et de l'élève.

La Fédération apprécie également que la ministre

VOIR PAGE A 8: SYMPATHIE



LES HÉLICOPTÈRES

Un masochisme collectif

Le Québec paie le prix de son indifférence aux affaires de défense, écrit Lise Bissonnette

PAGE A 6

Le ministère de la Défense ferme le robinet

L'annulation du contrat coûtera 18 600 emplois en 13 ans, écrit Gérard Bérubé

PAGE B 3

Daniel Johnson demande un fonds spécial

Le reportage de Pierre O'Neill

PAGE A 4

L'Union nationale bouge encore

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La défunte Union nationale revient de l'au-delà. Le parti de Maurice Duplessis pourrait en effet renaître de ses cendres alors que le 14 novembre prochain, à moins d'un revirement, une réunion de sympathisants est convoquée à Montréal.

«Effectivement, il y a des démarches d'entreprises. Ce n'est qu'embryonnaire, mais c'est clair qu'on a besoin d'un parti de remplacement au Parti libéral du Québec, surtout si Daniel Johnson est à sa tête», a confirmé hier au DEVOIR Michel Lebrun, qui agissait comme chef intérimaire lors de la mise à mort de l'Union nationale en juin 1989.

Cinquante-trois ans après sa fondation, l'Union nationale (UN) qui avait connu son heure de gloire avec Mau-

VOIR PAGE A 8: UNION



LES ENFANTS, eux, en redemandent. 24 centimètres de neige ne les rassassent pas encore. Dans la famille Rossignol, Joëlle, quatre ans, et son jeune frère de deux ans, Louis-Étienne, regardent par une fenêtre ce Montréal déjà tout blanc. Oh! que la neige a neigé! Notre reportage en page 3.

Fournier contre-attaque

«C'est un livre politique»

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

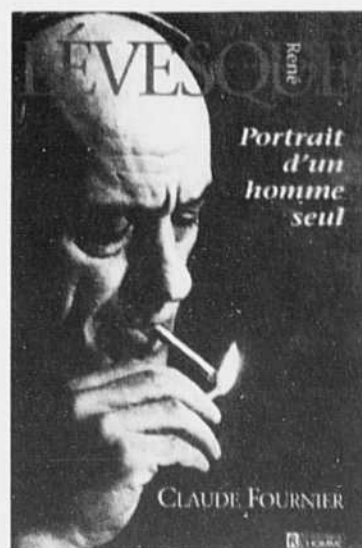
Claude Fournier est outré du traitement accordé à son livre: «Il n'y a pas 30 pages sur 300 à propos de la vie sentimentale de René Lévesque dans mon livre, mais les journalistes ne s'intéressent qu'à ces passages. Ils cherchent les extraits croustillants alors que c'est un livre politique».

L'auteur de René Lévesque, Portrait d'un homme seul a déchaîné une controverse sur les ondes radiophoniques hier à propos de ses révélations sur la vie amoureuse de celui qui fut premier ministre du Québec de 1976 à 1985.

Fournier se rebelle et affirme qu'il y a aussi des révélations politiques dans son bouquin, mais que personne n'en parle. Il mentionne comme exemples le récit du voyage officiel de René Lévesque en France ainsi que les pages sur les échanges privés très animés avec Camille Laurin au sujet de la loi 101.

«Ces passages montrent la personnalité torturée de l'homme», soutient-il. Four-

VOIR PAGE A 8: FOURNIER



INDEX

Les Actualité...A2	Éditorial.....A6
Agenda culturel..B8	Idées.....A7
Années classées..B6	Le Monde.....A5
Avenir.....B1	Montréal.....A3
Avis publics.....B2	Mots croisés.....B2
Culture.....B10	Politique.....A4
Économie.....B3	Les Sports.....B7



Météo
Ensoleillé
Max. 6

Détails en B6

• LES ACTUALITÉS •

Les francophones contrôlent désormais près des deux tiers de l'économie québécoise

MAURICE GIRARD
PRESSE CANADIENNE

Québec — La présence des francophones dans l'économie est en constante progression au Québec et la mise en oeuvre des traités de libre-échange ne peut qu'accélérer ce mouvement, amorcé il y a 30 ans.

«Le contrôle de l'économie du Québec, par les francophones, s'est accru de façon continue de 1961 à 1991. Mesuré en terme d'emploi, il est passé d'un peu moins de la moitié à près des deux-tiers de l'économie au cours de cette période», constate un rapport d'enquête de l'Office de la langue française, obtenu par la Presse Canadienne.

Selon l'enquête, la part des francophones dans l'économie a atteint en 1992 des sommets historiques à 65,1 %; les anglophones ne contrôlent plus que 26,2 %, ce qui est cependant presque le double de leur part démographique, tandis que les étrangers doivent se contenter de 8,7 %.

La présence des francophones est cependant plus importante dans le secteur public (78 %) que dans le secteur privé (61%) alors que l'inverse est vrai pour les anglophones, qui contrôlent 28 % du privé et 20 % du public.

Intitulé «La propriété de l'économie du Québec en 1991 selon le groupe d'appartenance

linguistique», le document de 88 pages suit à la trace le transfert de propriété des compagnies québécoises à partir d'un outil de travail, le Fichier central des entreprises, une classification informatique mieux connue sous l'appellation «Rosalie».

Pour établir son constat, l'Office s'est inspiré de ses propres recherches effectuées en 1982 et 1987, les bonifiant d'une étude exhaustive du répertoire de la propriété, vue sous l'angle linguistique.

On a analysé la composition linguistique des conseils d'administration et l'origine ethnique de leurs dirigeants, voire «la consonnance des noms». Même si la méthode peut paraître aléatoire, les auteurs François Vaillancourt et Michel Leblanc se croient en mesure de tirer un certain nombre de conclusions.

Ainsi, si la part des francophones dans l'économie a augmenté annuellement d'un demi point en moyenne pour croître de 18 % depuis la période post-duplessiste, le tempo a été «plus rapide que prévu» ces dernières années et la cadence a presque doublé en 1987 par rapport au dé-

but des années 1960.

Et l'avenir s'annonce encore plus prometteur. Car, même si la mise en oeuvre des accords de libre-échange pourrait «accroître la présence non francophone au sein de l'économie du Québec» elle aurait par contre comme conséquence d'augmenter «celle de francophones hors du Québec».

En jouant du coude pour se tailler une place, les francophones font des gains sur les étrangers et les anglophones.

A cet égard, l'expansion récente de Bombardier hors du Québec (Ontario, Mexique, CEE) nous paraît la voie de l'avenir», observe l'Office.

Ce constat confirme la pertinence de la position quasi unanime des entreprises et des dirigeants politiques québécois (à l'exception des syndicats) en faveur des ententes de libre-échange, que ce soit avec les États-Unis ou le Mexique.

En jouant du coude pour se tailler une place, les francophones font des gains sur les étrangers et les anglophones, qui contrôlaient virtuellement une grande partie de l'économie québécoise avant la Révolution tranquille.

«Cette croissance se fait aussi bien aux dé-

pens des anglophones que des non-Canadiens qui perdent tous les deux environ le tiers de leur part du contrôle pendant la période, étant entendu que le changement en points de pourcentage est plus élevé pour les anglophones», observe-t-on.

Avec un taux de 81 %, la présence francophone se fait davantage sentir dans le secteur primaire (agriculture, forêts, pêches et piégeage) et les services (77 %) tandis qu'elle marque le pas dans le secteur secondaire de la transformation.

Ainsi, on note des faiblesses dans le secteur manufacturier (41 %) tandis que les anglophones continuent de dominer le textile (54 %), l'habillement (66 %) et le cuir (42 %). Les étrangers maintiennent leur contrôle du secteur du tabac (97 %), de l'industrie chimique (63 %) et du pétrole (80 %) tandis que les francophones sont mieux représentés dans le commerce du détail que du gros.

Par contre, «les francophones contrôlent la presque totalité de l'industrie du bois (84 %), et sont prépondérants dans l'industrie de l'imprimerie et de l'édition (67 %), des aliments et boissons (56 %), des meubles (71 %), de la fabrication des produits en métal (60 %) et de la fabrication des produits minéraux non métalliques (53 %)», note le rapport de l'Office.

L'ONF ferme ses cinémathèques

Québec (PC) — D'ici un an, l'Office national du film fermera ses quatre cinémathèques de Québec, Chicoutimi, Rimouski et Rouyn-Noranda. Cela signifie que tous les clients de la province devront s'adresser par téléphone au bureau de Montréal. Les cinémathèques de Saint-Jean, Terre-Neuve, et Saskatoon, subiront le même sort.

Le 10 novembre, des délégués de l'ONF se rendront à Québec négocier l'abolition des quatre postes de la cinémathèque, pour ne garder que deux représentants au siège social, situé à la Bibliothèque Gabrielle-Roy. Ces quatre employés syndiqués seront vraisemblablement relocalisés dans la métropole.

Cinq jours plus tard, soit lundi, le 15, on inaugurera à Montréal la toute nouvelle CinéRobothèque, un centre «high-tech» de 4,5 millions \$, avec un coût d'opération annuel de 1 million \$. Pour le moment, ce «carrefour de la démocratisation de la culture» ne sera accessible qu'aux clients se rendant «au coeur du Montréal culturel», au coin des rues Saint-Denis et Maisonneuve, comme l'indique un dépliant illustré.

La phase deux du projet prévoit que l'on pourra livrer partout au pays, en 24 heures, des duplications des titres au catalogue de l'ONF. «D'ici 1995, nous aurons complété le transfert sur disques lasers des 8000 films produits par l'ONF en 56 ans d'histoire. Cette seule opération représente un coût de 1 million \$», a précisé le directeur de la CinéRobothèque, Pierre Ducharme, en entrevue téléphonique.

Il a ajouté qu'ultimement, «selon l'évolution de la technologie et de l'économie» (budgets gouvernementaux), l'ONF pourra acheminer instantanément ses films dans les institutions et les foyers, via les futures autoroutes de fibres optiques.

EN BREF

RETOUR D'UN VIN

Toronto (PC) — Après une longue interruption, les vins sud-africains vont refaire leur apparition sur les tablettes des magasins d'alcool et de vins à travers le Canada. Il y a quelques années que les vins d'Afrique du Sud ne sont plus offerts aux amateurs de ces bouteilles. Le Québec en a interdit la vente en 1978 et la plupart des autres provinces en ont fait autant en 1985. Les sanctions commerciales ont pris fin le mois dernier, et les vins sud-africains pourraient être à nouveau disponibles pour Noël, le temps nécessaire pour refaire les commandes. Bien que la vente de ces vins du sud de l'Afrique n'a jamais été très forte, sa popularité a été grande à certains endroits. «Leur force résidait dans des produits comme le brandy, le sherry et le porto», explique Michael Sainsbury, président de Remy Canada, la firme qui en importe plusieurs variétés. Les prix ont toujours été compétitifs, et le rapport qualité-prix s'est avéré excellent.

SIDA ET CONCURRENCE

Toronto (PC) — La concurrence féroce que se livrent les chercheurs à la recherche d'un vaccin contre le sida freine la circulation de l'information scientifique, déplorent des experts. Avant de publier les résultats de leurs travaux, plusieurs scientifiques attendent d'abord d'avoir déposé une demande de brevet sur leurs découvertes, affirme M. Yong Kang, doyen de la faculté de sciences à l'Université Western Ontario, à London, et lui-même chercheur dans le domaine du sida. C'est que les enjeux sont énormes. «Imaginez seulement qu'on trouve un vaccin efficace contre le sida, expliquerait-il. Il va valoir des milliards de dollars.» Les grands progrès scientifiques résultent habituellement d'une multitude de petits pas, chaque équipe de recherche poussant plus loin les travaux d'autres chercheurs. Les découvertes sont généralement annoncées dans les pages des revues scientifiques, après avoir été vérifiées par un groupe d'experts indépendants. Une fois qu'une étude est publiée, elle devient une source inestimable d'informations pour les autres chercheurs. Mais le désir de déposer une demande de brevet sur les découvertes, et la réticence des chercheurs à divulguer leurs constatations entraînent de plus en plus souvent des délais dans l'échange d'informations.

**339\$
PAR MOIS,
ANTIVOL
COMPRIS!**



Incorporé à la clef de contact de la Cutlass Supreme, cet intrigant petit morceau de métal est un dispositif de sécurité automobile personnalisé. Il s'agit en fait d'une résistance qui doit concorder électroniquement avec un détecteur placé dans le barillet de la serrure. Sinon, impossible de démarrer. Ce n'est peut-être qu'un détail, mais si les ingénieurs d'Oldsmobile mettent autant de soins à raffiner chaque petite chose, imaginez l'ensemble. **La Cutlass Supreme SL 4 portes 1994 d'Oldsmobile. 339\$ par mois en location à long terme avec, entre autres détails :**

- Freins antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur
- Coussin gonflable côté conducteur
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultiplication
- Moteur V6 3,1 L de 160 chevaux
- Lève-glaces électrique
- Groupe d'équipement sport avec phares antibrouillards
- Régulateur de vitesse
- Commande de déverrouillage des portes à distance
- Assistance routière 24 heures

Pour beaucoup plus de détails, voyez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.



Oldsmobile
L'Obsession du détail



DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
HEGFR ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC, H3Y 3K2
Tél: (514) 945-7874 Tél. (514) 988-0000
La maîtrise des intangibles

Prix basé sur un bail de 36 mois, avec versement initial de 2 000 \$ (ou échange équivalent), transport et premier paiement inclus. Dépot de 400 \$ remboursable. Taxes en sus. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Chaque kilomètre supplémentaire coûte 5¢. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et ne s'appliquant qu'aux modèles neufs 1994 en stock avec équipement conforme à la description ci-dessus. L'assistance routière Oldsmobile est offerte sur les modèles Oldsmobile 1994. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



BOURGAULT

Sur René Lévesque

Encore une belle tempête! L'ouragan fédéral vient à peine de s'apaiser (pour combien de temps?) que Claude Fournier soulève, avec sa biographie de René Lévesque, un tollé d'autant plus important qu'il s'alimente à l'ignorance ou à la volonté de ne pas savoir.

N'a-t-on pas entendu des dizaines d'auditeurs de Christiane Charette, à Radio-Canada, dénoncer violemment Fournier en affirmant non seulement qu'ils n'avaient pas lu le livre mais que, surtout, ils n'avaient pas l'intention de le faire. (Drôle de procédé d'ailleurs que celui qui consiste à demander aux gens de se prononcer sur ce qu'ils ne connaissent pas. A la limite de l'honnêteté intellectuelle).

Fournier a commis un crime: il a osé, ô sacrilège!, dire du Dieu qu'il était aussi un homme.

Mais on l'accuse de quoi au juste?
1) Le livre vient trop tôt, alors que sa femme est toujours vivante. Ah oui? C'est drôle, il me semble qu'on est en train de tourner une série télévisée sur René Lévesque, série approuvée par la veuve elle-même qui n'a pas semblé croire, dans ce cas, qu'il était trop tôt.

Et qu'est-ce que c'est trop tôt. J'ai souvent reproché aux historiens d'attendre trop tard, d'attendre de pouvoir fouiller les archives au lieu d'interviewer des témoins encore vivants, de se complaire dans le flou du passé au lieu de s'intéresser à ce qui grouille encore, de préférer l'oeuvre d'imagination à l'histoire aussi exacte que possible.

2) Fournier n'avait pas le droit d'entrer de la sorte dans la vie privée de René Lévesque. Or, autant il est inadmissible de se mêler, de leur vivant, de la vie privée des personnages publics (et les journalistes québécois sont exemplaires sur ce terrain) autant il serait inconcevable qu'un biographe ne s'en mêlât pas. Ce serait-ce pour tenter d'éclairer des comportements publics inexplicables autrement.

On lui reproche d'avoir parlé de ses aventures amoureuses. Et pis après? Tout le monde, dans le milieu, les connaissait. Qu'en eût-il été de la crédibilité du biographe Fournier s'il les avait tues. Mais fallait-il aller dans le détail? Encore là, c'est une question de crédibilité, ou bien le biographe présente des faits ou bien il s'en tient aux généralités de commères. Le biographe sérieux a déjà fait son choix. Le Dieu baisait comme un homme normal? Quelle horreur! Je ne veux pas le savoir. Comment ai-je pu croire en un chef qui baisait comme moi? Cela n'en fait pas un homme ordinaire — René Lévesque n'était pas un homme ordinaire — mais cela en fait un homme normal, toutes grandeurs et misères confondues.

Ajoutons que Fournier ne consacre que le dixième de son livre à la vie privée de Lévesque. Or, les médias ne nous parlent que de cela. C'est ainsi qu'on transforme le sensationnel en sensationnalisme et qu'on joue les Tartuffes pour tromper la galerie.

3) Fournier n'a pas le droit d'abaisser de la sorte un grand homme. Vous avez bien dit abaisser? Je ne comprends pas. Est-ce abaisser un homme qu'en montrer les doutes et les désespérances? Est-ce abaisser un chef que de le montrer dans la fragilité des victoires et la terreur des échecs? Est-ce abaisser un Dieu que de dire qu'il s'est fait homme?

Si on veut abaisser quelqu'un il est des méthodes plus sûres: ne jamais le critiquer et le vouer à l'indifférence; la noyer dans les flagorneries et l'enfermer dans l'étau de la courtoisie; le traiter, mort, comme s'il n'avait jamais vécu.

4) Fournier veut se faire de l'argent sur le dos d'un mort. (Oui, je l'ai entendu). Belle mentalité. Personne ne pourrait plus faire un livre sur René Lévesque sous prétexte que la gloire du personnage risquerait trop d'en faire un best-seller? Comme si les droits d'auteur pouvaient constituer la juste rémunération de quatre ou cinq années de recherche et de rédaction. C'est une farce.

Fournier se défend et il a raison.
Quant à moi, je veux dire tout de suite que si jamais, à cause de ma petite notoriété, on s'avisait un jour, après ma mort, de raconter ma vie privée, j'en serais fort aise. Mais c'est maintenant qu'il faudrait me rencontrer, sans quoi on risquerait de rater les détails les plus croustillants.

Réforme Robillard

Plus d'heures pour l'immersion en anglais

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUEBEC

Tandis que les jeunes anglophones ont appris le français et sont devenus bilingues depuis l'adoption de la loi 101, les jeunes francophones tirent de la patte. Leur maîtrise de l'anglais langue seconde est déficiente. Ils en sont même désavantagés sur le marché du travail.

Pour pallier ce problème, la ministre de l'Éducation, Mme Lucienne Robillard, propose une série de mesures qui visent à améliorer l'enseignement de l'anglais comme langue seconde dans les écoles françaises, dans un document d'orientation publié hier et intitulé *Faire avancer l'école*.

Elle précise, entre autres, les conditions qui devront être respectées pour qu'un élève d'une école française puisse participer à des stages d'immersion en anglais, qu'autorise désormais la loi, depuis l'adoption, en juin, de la loi 86.

Pour s'inscrire à un programme d'immersion, l'élève devra avoir obtenu l'approbation de ses parents. C'est la première condition. Et l'immersion sera limitée à 225 heures cumulées durant les trois dernières années de

l'école primaire (l'équivalent d'un quart d'année scolaire) et à 500 heures, maximum, pour la durée du secondaire, (l'équivalent d'une demi-année scolaire).

L'immersion consiste à suivre, durant une période de temps limitée (six mois par exemple), l'ensemble de ses cours en anglais plutôt qu'en français.

Le ministre a limité à 225 heures au primaire et à 500 heures au secondaire l'immersion en anglais pour une raison fort simple: au-delà de ce nombre d'heures, il y avait un risque pour qu'un élève ait pu réaliser la majeure partie de ses études en anglais et obtienne, de la sorte, le droit constitutionnel de s'inscrire à l'école anglaise.

C'est aux commissions scolaires que reviendrait la tâche de juger de la pertinence des stages ou classes d'immersion et de les organiser.

La ministre constate que la principale lacune qui contribue à rendre l'enseignement de l'anglais déficient, c'est qu'on n'y consacre pas suffisamment de temps.

Par les mesures qu'elle propose, un élève pourra jusqu'à doubler le nombre d'heures qu'il consacre présentement à l'apprentissage de l'anglais à l'école.

En premier lieu, la ministre va forcer les écoles à ga-

rantir le minimum déjà requis de 216 heures d'enseignement de l'anglais au primaire, l'équivalent de deux heures par semaine, et de 500 heures au secondaire. Présentement, les deux tiers des commissions scolaires donnent à leurs élèves moins d'heures que ce que suggère le règlement, en moyenne 162 heures au primaire.

À l'intérieur du bloc d'enseignement régulier de langue seconde de 216 heures au primaire et de 500 heures au secondaire, le ministre va aussi créer deux cheminement, ou deux niveaux d'apprentissage.

Le programme de base permettra à l'ensemble des élèves, à l'école anglaise comme à l'école française, d'atteindre, à la fin du secondaire, une compétence linguistique en langue seconde les rendant aptes à se débrouiller dans la vie courante.

Aux élèves qui progressent rapidement (où qui vivent dans une région où ils sont fréquemment en contact avec l'autre langue), on offrira un programme avancé. En anglais langue seconde, on mettra l'accent sur l'écriture et la rédaction en langue anglaise. En français langue seconde, on visera à rendre les jeunes anglophones aptes à vivre et travailler en français.

ÉCOLE Huit orientations

SUITE DE LA PAGE 1

Elles rendent aux enseignants et aux directeurs d'école leur place d'antan, avec la marge de manoeuvre pour exercer leur responsabilité professionnelle, choisir les méthodes pédagogiques et encadrer les élèves dont ils ont la charge.

«Il y a un retour du balancier. Mais il n'y a pas un retour à ce qui existait il y a 30 ans», prévient Mme Robillard. «Il s'agit d'un retour du balancier, mais j'aimerais bien qu'il s'arrête au milieu».

Pour l'enseignement du français, par exemple, le Québec a développé des approches pédagogiques beaucoup centrées sur l'oral, au détriment de l'écrit, dit la ministre. «Il s'agit de revenir, pour concentrer autant sur l'écrit que sur l'oral. Il ne faut pas revenir à l'autre extrême».

«Il faut que l'école soit l'école. Et qu'elle se concentre de façon exigeante sur l'enseignement», écrit la ministre en conclusion du document d'orientation de 39 pages intitulé *Faire avancer l'école*. La ministre y propose de ramener l'école à sa mission fondamentale: la formation générale, axée principalement sur la maîtrise des langages: langue maternelle, langue seconde et mathématiques, ainsi que sur l'acquisition d'une vaste culture.

Le document propose huit orientations et renvoie au milieu scolaire quatre questions qui seront débattues lors d'une consultation qui se déroulera dans les prochaines semaines. Mme Robillard veut faire adopter des mesures concrètes avant le printemps 1994. Les changements qu'elle préconise peuvent être réalisés, jure-t-elle, dans le cadre budgétaire et les conventions collectives actuelles.

Il précise les conditions selon lesquelles l'enseignement par immersion de l'anglais langue seconde, désormais permis grâce à la loi 86, pourra être dispensé.

La ministre va faire réaliser un sondage d'opinion auprès de la population pour valider ses propositions. Elle va aussi avoir une discussion avec des jeunes engagés à leur comité d'école pour obtenir leur point de vue. Une consultation plus formelle de trois jours aura lieu à la mi-

décembre. Près de 40 organismes seront entendus. Les premières réactions sont généralement positives (voir autre texte).

Les principaux changements suggérés sont les suivants (voir ci-dessus les orientations concernant l'apprentissage de la langue seconde), les changements les plus marquants touchent l'école secondaire:

1) **Le français:** la ministre veut renforcer l'enseignement du français, car la maîtrise de la langue maternelle est «la clé des autres apprentissages». Le taux d'échec à l'examen de français de 5e secondaire en juin 1993 était de 37%. L'accent sera mis sur la lecture et sur l'écriture, la fréquentation des oeuvres de qualité, l'enseignement systématique de la grammaire; le poids de l'écrit va passer de 50 à 60% dans la note globale de l'épreuve de français de 5e secondaire à compter de juin 1995.

2) **Profil de sortie:** la ministre veut accentuer tout au long du primaire et du secondaire, la visée d'une formation générale de bon niveau. Une première tâche s'impose: définir un «profil de sortie» qui réponde à la question simple: Que devraient savoir les jeunes à la fin du primaire et à la fin du secondaire?

3) **Premier cycle général:** la ministre veut répartir autrement les cycles des études secondaires: le premier cycle durera trois ans (plutôt que deux). On y mettrait de nouveau l'accent sur la formation générale. Une évaluation rigoureuse de la formation de base acquise serait effectuée au terme de la 3e année du secondaire par l'école.

4) **Titulaires ou tuteurs:** la ministre veut former pour ce premier cycle du secondaire des groupes d'élèves stables mis sous la responsabilité principale d'un titulaire ou d'un tuteur. Cette mesure vise à faciliter la transition du primaire au secondaire. Les élèves, âgés de 12 à 15 ans, ont besoin d'une «figure de référence», dit la ministre, qui ne veut pas imposer un modèle d'encadrement. Les écoles vont rester libres du modèle: soit un titulaire, qui enseigne plusieurs matières au même groupe d'élèves, soit un tuteur, qui peut enseigner une seule matière à un groupe, dont il est responsable.

5) **Deuxième cycle à options:** la ministre veut offrir

aux élèves de 4e et 5e secondaire la chance d'explorer diverses matières. Elle propose de regrouper les matières en six champs et d'exiger que les élèves choisissent leurs cours dans au moins deux champs.

6) **Diplôme exigeant:** pour obtenir son diplôme d'études secondaires, un élève devra avoir réussi les trois quarts de ses cours de 4e et 5e secondaire dont le français de 5e, l'anglais de 5e, les math de 5e, les sciences physiques de 4e et l'histoire du Québec et du Canada de 4e. Les maths et la physique s'ajoutent aux exigences actuelles. La religion ou la morale disparaissent. L'objectif est que le diplôme soit «honorable», dit la ministre: objet de fierté pour l'élève qui le reçoit, reconnu et respecté par les employeurs éventuels.

7) **Responsabilité professionnelle:** la ministre veut redonner aux professeurs et aux directeurs d'école la place qu'ils occupaient jadis par la promotion d'une gestion pédagogique qui les mette en valeur. Mme Robillard juge que l'école est «embarrassée par trop d'objectifs, de programmes, de règles, de décisions, de façons de faire, qui se sont accumulées au cours des années et qui, aujourd'hui, l'alourdissent et entravent son essor».

8) **La grille-matières:** la ministre se garde de proposer des bouleversements dans la liste des matières d'option. Elle renvoie toutefois au milieu des questions: Faut-il maintenir obligatoires l'économie familiale, la formation personnelle et sociale, l'éducation au choix de carrière? Sinon, il faut les remplacer par quoi? L'enseignement des arts doit-il rester compartimenté en quatre disciplines? La séquence d'enseignement des sciences de la nature doit-elle rester la même? Faut-il y ajouter l'initiation aux technologies de l'information?

9) **Formation professionnelle:** la ministre demande s'il faut permettre au moins de 16 ans de s'inscrire à certains programmes de formation professionnelle, revoir les critères d'admission, permettre la formation générale simultanée.

10) Elle demande, enfin, comment doit se faire l'évaluation et la reddition de compte des écoles?

SYMPATHIE «Agréable surprise»

SUITE DE LA PAGE 1

semble «laisser de côté les éternels débats de structures pour s'attaquer prioritairement aux contenus de formation des élèves et surtout à la réussite éducative».

Pour la présidente de la FCSQ, Diane Drouin, «il est impératif de revenir à une école qui insiste sur l'excellence et qui ne craint pas d'élever la barre».

Mme Drouin est en faveur de la proposition voulant que le premier cycle du secondaire soit formé des trois premiers niveaux, et que les élèves puissent bénéficier d'un système de tutorat ou du titulariat.

«La relation maître-élève est très importante pour le jeune de 12 à 15 ans, explique-t-elle au DEVOIR. Le jeune a besoin de beaucoup de stabilité et de sécurité, beaucoup plus que ce que nous avons connu ces dernières années. De plus, beaucoup d'enseignants y verront un nouveau défi, car les enseignants déploieraient eux aussi

un éloignement d'avec les jeunes».

Mme Drouin ne semble pas craindre une augmentation du nombre d'échecs si les exigences de diplomation sont renforcées: «si le jeune est mieux encadré, plus stable pendant les trois premières années du secondaire, nous parviendrons peut-être à conserver le goût de l'école durant les deux dernières années».

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) estime qu'un resserrement des exigences au secondaire 5 entraînerait peut-être l'élimination de 13 000 élèves, mais la présidente de la centrale, Lorraine Pagé, a voulu faire preuve de prudence hier «tant que nous n'aurons pas vu les nouveaux programmes».

De façon générale, Mme Pagé qualifiait le document ministériel d'«agréable surprise», et elle appréciait que la ministre ne veuille pas imposer le système de titulariat.

«La CEQ en avait plutôt contre l'imposition de ce modèle d'encadrement», a-t-elle précisé, en constatant que

la gestion de ce principe semblait confiée aux commissions scolaires.

Mme Pagé apprécie également le «parti pris favorable que la ministre semble avoir pour le renforcement de l'autonomie professionnelle des enseignants».

Par contre, la CEQ a répété hier, comme elle l'a déjà fait, quelle s'opposait aux cours d'immersion en anglais.

Et autant la CEQ que la FCSQ déplorent le peu de temps accordé à la préparation des audiences sur ce projet.

Pour sa part, la Fédération des cégeps trouve de «prime abord intéressantes» les orientations proposées, entre autre parce qu'elles mettent l'accent sur l'importance d'acquiescer une solide formation générale et de bien maîtriser la langue maternelle et la langue seconde, parce qu'il rappelle la nécessité de hausser le taux de réussite scolaire, «mais aussi parce qu'il propose une orientation de l'école primaire et secondaire qui devrait rejoindre les objectifs du renouveau de l'enseignement collégial».

FOURNIER Un portrait engagé

SUITE DE LA PAGE 1

nier a connu dans le passé plusieurs succès importants à l'écran, comme cinéaste; et il a choisi, pour faire ce livre, un sujet chaud. Son éditeur en a imprimé 15 000 exemplaires et il s'attend à recueillir plusieurs fois. Le portraitiste explique sa démarche en ces termes: «J'ai abordé la question du rapport de René Lévesque aux femmes dès le début de mon livre pour passer ensuite à autre chose. Si je l'avais décrit comme un mari fidèle, ça n'aurait pas été crédible. J'aurais fait rire de moi par quelque chose que je connaissais l'homme», ajoute-t-il. Il estime n'avoir pas écrit un livre nuisible à René Lévesque, encore moins un livre destructeur (il utilise en fait l'expression américaine «detrimental» pour la rejeter).

Il voit son livre comme un portrait engagé sur un homme qu'il a rencontré fréquemment après 1953. «Je l'ai vu de façon quasi quotidienne quand nous étions journalistes et nous avons même partagé la même femme à cette époque».

Après son retrait de la vie politique, René Lévesque avait son bureau à côté de celui

de Claude Fournier et il s'y arrêtrait souvent. Le portraitiste s'est rendu compte que l'ancien premier ministre était un homme seul. «Il y a peu de gens qui peuvent dire qu'ils ont connu René Lévesque, conclut-il. Il était incapable d'entretenir des liens affectifs. Ça fait partie du drame de sa vie».

Claude Fournier n'accepte donc pas les condamnations multiples dont il fait l'objet pour avoir dévoilé la vie privée de René Lévesque. «Pourquoi pourrait-on tout dire sur Picasso ou Malher mais pas sur un homme politique? C'est absurde un tel raisonnement», lance-t-il.

Claude Fournier avait proposé à René Lévesque de tourner ses «Mémoires électroniques» en 1986. Mais, celui-ci est mort trop tôt. Le cinéaste proposa donc à Téléfilm Canada de soumettre un scénario de tournage pour une série sur l'homme politique. Il raconte qu'après trois ans de travail et 200 entretiens, Radio-Canada s'est retiré, au grand dam du réseau anglais. «Les fonctionnaires de Radio-Canada ont eu peur, à la suite de pressions politiques», dit-il.

Le sujet était en or, la trame en étant 25 années de vie politique québécoise. Fournier

voulait surtout présenter le point de vue de René Lévesque au Canada anglais. Pour lui, c'était une occasion d'expliquer autrement que la manière dont ceux-ci l'entendent habituellement le nationalisme québécois. «Devant le refus de la Radio-Canada et de Téléfilm, j'ai rédigé ce livre. Ce n'est pas un livre détaché, c'est un livre engagé par rapport à la souveraineté. Je souhaite qu'on trouve un fils spirituel à cet homme pour que le Québec fasse un pas de plus. Mon livre est un livre nationaliste».

Claude Fournier soutient qu'il ne défend nullement l'idée que l'homme politique doit être sans tâche. Mais il s'agit de le présenter tel qu'il était. Il se permet de dire davantage que n'écritait un historien du fait qu'il a connu l'homme. Il prétend aussi que la biographie de Pierre Trudeau lui a été plus dommageable que ce nouveau portrait sur René Lévesque. «Cet être était passionné et ce livre est passionné, résume-t-il. J'aime Lévesque, j'aime ce genre d'homme politique. C'est un être vrai. Il a beau avoir quelques défauts. Ses qualités l'emportent. Et mon travail de recherche me l'a fait apprécier davantage».

UNION «Offrir une alternative»

SUITE DE LA PAGE 1

rice Duplessis (de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959) mourrait criblée de dettes (370 810\$) à la suite de la décision du directeur général des élections, Pierre-F. Côté, de lui retirer son autorisation, s'appuyant ainsi sur la Loi électorale.

Depuis l'échec aux élections de 1981, l'UN était artificiellement maintenue en vie. L'agonie avait toutefois été déclenchée avec la défection un an plus tôt du chef d'alors, Rodrigue Biron, qui avait laissé en plan 11 députés de l'UN, pour se joindre à l'équipe de René Lévesque. Cela devait être le dernier sursaut de cette formation. Mais déjà à la mort de Daniel Johnson en septembre 1968 alors qu'il était à la tête du gouvernement, le parti se mit à glisser vers sa fin.

M. Lebrun affirme qu'aujourd'hui, «tant des conservateurs que d'anciens unionistes veulent offrir une alternative» à la population. Il estime qu'il faut revenir à la formule préconisée par le «cheuf», Maurice Duplessis, soit gérer le Québec en bon père de famille parce qu'«il faut vivre selon ses moyens».

Selon lui, il importe de «responsabiliser la population». M. Lebrun précise sa pensée en donnant un exemple qui remet en question le principe de l'universalité des soins de la santé. «Si quelqu'un fait de l'exercice, il devrait payer

moins cher que quelqu'un qui fait tout pour être malade», lance M. Lebrun.

Quant au possible retour de l'UN sur la scène provinciale qui compte déjà 17 partis politiques, Michel Lebrun indique qu'il y a de la place pour une formation qui ne soit pas indépendantiste, mais «autonomiste». «J'aimerais être ni à droite, ni à gauche, mais à l'avant», précise M. Lebrun qui souhaite aider les petites entreprises qui démarrent en allégeant leur fardeau fiscal.

Malgré les prétentions de M. Lebrun et de ses sympathisants, leur projet ne pourrait se concrétiser en utilisant la bannière de l'Union nationale. L'article 50 de la Loi électorale précise que le directeur général des élections «doit refuser l'autorisation au parti dont la dénomination est substantiellement la même... que celle d'un parti qui a cessé de l'être et qui est susceptible d'amener les électeurs à se méprendre sur le parti qu'ils appuient».

M. Lebrun est actuellement chef du Parti Renaissance, formation politique qui se qualifie de droite et qui ne réussit vraisemblablement pas à sortir de l'ombre. Lors du référendum de l'année dernière, le Parti Renaissance avait tenté d'apporter son aide à la campagne du comité du non du comté provincial de Gouin qui avait refusé cet appui.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUEBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355

LE DEVOIR

LES SPORTS



PHOTO ARCHIVES
Gros contrat ou pas, Patrick Roy continue de jouer le rôle de leader chez le Canadien. Au cours de la dernière semaine, Roy a repoussé 96% des rondelles décochées en sa direction.

Encore des éloges!

Patrick Roy est choisi l'as de la semaine dans la Nationale

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

N'en avez-vous pas ras-le-bol d'entendre les éloges de Patrick Roy?

Bien il va falloir s'y faire, parce qu'encore hier, il était nommé joueur de la semaine dans la Ligue nationale et confirmé comme gagnant de la première tranche de la coupe Molson chez le Canadien.

Si Jacques Demers semblait finalement à court de mots à force de devoir se répéter au sujet des prouesses de son gardien, Roy, qui doit lui aussi répondre sans cesse aux mêmes questions, a reçu l'aide de Gilbert Dionne: au lendemain de l'Halloween, le bouffon du Canadien s'est immiscé dans la conversation déguisé en intervieweur avec pas moins de quatre micros.

Par la suite, Roy a avoué: «Je ne peux pas faire mieux. De mes deux défaites, une a été subie 2-1 en surtemps à Pittsburgh et il n'y a que du match contre les Nordiques qu'on peut redire.»

Il a été sélectionné joueur de la semaine en vertu d'une fiche de 2-0-1, d'une moyenne de 1,62 but accordé par rencontre et d'un pourcentage d'arrêts de .956. Il a notamment blanchi les Devils du New Jersey en arrêtant 41 rondelles dans ce qu'il estime avoir été une performance «quasi parfaite sur le plan technique».

C'était la semaine des gardiens, puisque Roy a devancé trois collègues, Mike Vernon, de Calgary (3-0-0, 1,76), Grant Fuhr, de Buffalo (3-0-0, 3,00) et John Vanbiesbrouck, de

la Floride (2-0-0, 1,44).

En 12 matches jusqu'ici, le Canadien a donné 15 buts de moins que l'an dernier, ce qui réjouit grandement Demers. Roy voit deux raisons principales à cet heureux résultat: «Premièrement, l'an passé, j'ai commencé un petit peu plus lentement et deuxièmement, Jacques venait d'arriver et on s'imaginait qu'il fallait jouer dans un système complètement différent (...). La force du Canadien a toujours été de bien jouer défensivement.» Il fallait donc trouver le juste équilibre pour profiter de la venue d'excellents joueurs offensifs.

Roy, qui a dû affronter plus de lancers que jamais, fait taire tous ses dénigriers. Il a soigné ce qu'il estimait lui-même une certaine faiblesse sur les échappées et il ne donne plus de mauvais buts sur des tirs de loin.

Il soutient connaître un meilleur départ qu'il y a deux ans, alors qu'il avait pourtant conservé pendant longtemps une moyenne inférieure à deux buts par match (contre 2,19 présentement). «Je joue mieux actuellement, a-t-il dit. Je vois très bien la rondelle et une chose qui m'aide beaucoup, c'est qu'on a des entraînements très courts mais très intenses. Ça me permet de toujours donner mon maximum et de ne pas développer de mauvaises habitudes.»

«J'avais trouvé ça très difficile à mon dernier contrat (pour plus d'un million\$), a-t-il encore dit. Je m'étais mis beaucoup, beaucoup de pression vraiment inutile sur mes épaules. Mais cette fois, j'ai une approche complètement différente. Tout ce que je veux c'est m'amuser.»

12 millions\$ pour 5 ans à Bourque

Wilmington, Mass. (AP) — Les Bruins de Boston ont finalement donné satisfaction à Raymond Bourque en lui accordant un contrat d'une valeur de 12 à 13 millions \$ pour les cinq prochaines saisons.

«Je suis très content qu'on se soit entendu», a dit Harry Sinden, le président et directeur général des Bruins.

«Bourque n'était qu'en enfant quand il s'est amené ici à 18 ans. On pensait qu'il deviendrait une étoile et il en est une.»

C'est la première fois que les Bruins offrent un contrat aussi lucratif à un joueur.

Bourque, qui aura 33 ans le mois prochain, en est à sa 15e saison dans la Ligue nationale. Capitaine de l'équipe, il avait dit qu'il voulait terminer sa carrière avec les Bruins.

«C'est un grand jour pour moi. Tout ce que je voulais, c'était de finir ma carrière à Boston. Je suis ici depuis 14 ans et peu de joueurs ont pu jouer autant d'années avec la même équipe. Ça signifie que j'ai une chance de jouer encore cinq ans avec les Bruins», a-t-il déclaré.

Incapable de s'entendre avec l'équipe avant le début de la saison, Bourque avait porté et perdu sa cause en arbitrage. Il demandait 4,25 millions\$ par saison et l'arbitre Richard Bloch ne lui avait consenti que 2,25 millions\$.

«Je n'étais pas content de la décision de l'arbitre, a révélé Bourque. Ce sera agréable maintenant de ne pas avoir à négocier pour les cinq prochaines années. Je suis content de l'entente. A mon âge, l'argent que j'obtiens va représenter la sécurité pour le reste de mes jours.»

HOCKEY LIGUE NATIONALE

HIER
Saint Louis 4, Hartford 2
Toronto 3, Dallas 3

Dimanche	Pittsburgh à San Jose, 22h35
Calgary 4 Winnipeg 3	Demain
Rangers 4 New Jersey 1	Calgary à Hartford
Philadelphie 9 Chicago 6	Tampa Bay à Montréal
S. Jose 2 Anaheim 1 (P)	Vancouver à Rangers
Ce soir	Florida à Toronto
Tampa Bay à Québec, 19h35	Saint Louis à Winnipeg
Vancouver à Islanders, 19h35	Ottawa à Edmonton
Philadelphie en Floride, 19h35	New Jersey à L. Angeles
Boston à Detroit, 19h35	Dallas à Anaheim
	Pittsburgh vs Buffalo à Sacramento

Conférence de l'Est

Section Nord-Est					
	pj	g	p	n	bp
Montréal	12	7	3	2	41
Pittsburgh	12	7	4	1	38
Boston	11	4	3	4	34
Québec	12	5	6	1	48
Buffalo	12	4	7	1	45
Hartford	13	3	9	1	33
Ottawa	10	2	6	2	38
Section Atlantique					
Philadelphie	12	9	3	0	56
New Jersey	10	8	2	0	39
Rangers	13	7	5	1	46
Washington	13	6	7	0	42
Florida	12	4	5	3	33
Islanders	11	3	7	1	37
Tampa Bay	12	3	8	1	28

Conférence de l'Ouest

Section Centrale					
	pj	g	p	n	bp
Toronto	12	10	1	1	50
Saint Louis	11	8	2	1	39
Dallas	13	6	4	3	51
Winnipeg	12	6	5	1	49
Detroit	12	5	7	0	50
Chicago	13	4	7	2	44
Section Pacifique					
Calgary	13	8	3	2	46
Vancouver	10	7	3	0	38
Los Angeles	13	6	5	2	54
San Jose	13	3	9	1	28
Anaheim	12	2	8	2	24
Edmonton	13	2	10	1	32

LES MENEURS

Canadien			Canadien		
	b	p		b	p
Gretzky, LA	8	21	Damphousse	5	12
Fedorov, Det.	10	11	Bellows	6	7
Sakic, Qué.	6	15	Lebeau	7	4
Lindros, Phi	11	9	Keane	4	5
Recchi, Phi	6	14	Dionne	2	7
Roenicke, Chi	9	10			
Oates, Bos	5	14	Nordiques		
Beraneke, Phi	10	8			
Miller, STL	10	7	Sakic	6	15
Selanne, Win	8	9	Sundin	7	9
Brind Amour, Phi	6	11	Kovalenko	5	7
Damphousse, Mon	5	12	Ricci	5	7
MacInnis, Cal	5	12	Rucinsky	5	4
Emerson, Win	8	8			

Stastny ne jouera pas à Québec... cette année

FRANÇOIS RATTÉ
PRESSE CANADIENNE

Québec — Peter Stastny ne portera pas les couleurs des Nordiques de Québec cette saison à moins d'un revirement majeur.

Etonné qu'on l'interroge à nouveau hier après-midi sur les chances de voir Stastny venir prêter main forte aux Fleurdelisés qui ont connu leur part d'ennuis au mois d'octobre (fiche de 5-6-1), Pierre Pagé a fait le point sur ce dossier de façon très claire avec les représentants des médias, ce qu'il n'avait pas fait jusqu'à maintenant.

«Je croyais pourtant vous l'avoir fait savoir auparavant: les chances de voir Peter (Stastny) aboutir chez les Nordiques sont très minces», a déclaré Pagé qui considère le retour du grand Slovaque à Québec comme la dernière solution aux problèmes ac-

tuels des Nordiques.

«Vous savez que j'ai de la difficulté à vivre dans le passé. On a souvent envie de retourner en arrière en espérant revivre des moments magiques mais ça ne marche tout simplement pas comme ça. Ce serait trop facile. Ce n'est pas ma façon de travailler. On constate que les choses ne sont plus ce qu'elles étaient quand on laisse le passé influencer notre façon d'agir», a expliqué Pagé en insistant sur les qualités du Slovaque qui a eu 37 ans le 18 septembre dernier.

Libéré par les Devils du New Jersey à l'issue de la saison dernière, l'export-couleurs des Nordiques s'est entretenu à quelques reprises avec l'entraîneur des Fleurdelisés au téléphone au cours des dernières semaines.

«Peter Stastny est un bel exemple du type de joueur que je respecte beaucoup. C'est un athlète qui possè-

de la mentalité d'un joueur complet. Son style, sa fougue, sa détermination et la qualité de son travail sur les mises-en-jeu auraient sans doute aidé notre jeune équipe mais Peter (Stastny) est avant tout un joueur offensif. Et des athlètes qui préconisent ce style de jeu, les Nordiques en alignent déjà suffisamment», a affirmé Pagé qui envisage deux autres options pour renflouer sa formation.

«Nous serons peut-être en mesure d'attirer un joueur ou deux dans nos rangs bientôt puisque la valeur de Steve Duchesne est à la hausse par les temps qui courent», a commenté Pagé. Il semble que les Hawks de Chicago soient toujours intéressés à faire l'acquisition du gréviste de Sept-Îles.

L'entraîneur a également indiqué qu'il avait l'intention de faire appel à des joueurs des A's de Cornwall, la filiale des Nordiques dans la Ligue américaine, sur une base régulière.

EN BREF

MANSELL VA MIEUX

Nigel Mansell, victime d'un spectaculaire accident dimanche sur le circuit de Donington, lors du championnat de Tourisme britannique, est sorti hier de l'hôpital de Nottingham après une nuit en observation. «Ça aurait pu être bien pire. J'ai vraiment eu de la chance», a-t-il déclaré à sa sortie. A 180 kmh, le champion du monde de Formule 1 et d'IndyCar, qui pilotait une Ford Mondeo, a heurté un parapet alors qu'il luttait pour la troisième place, à six tours de l'arrivée. Il a été blessé à la tête et souffre de la hanche gauche.

ENQUÊTE COMPLÉTÉE

Hockey-Canada vient de compléter son enquête interne relativement aux transactions financières d'Alan Eagleson. Toutefois, les conclusions de ce rapport, lesquelles devraient être complétées à la fin du mois, ne seront peut-être pas rendues publiques. Le FBI, le Département de la justice

américaine ainsi que la GRC enquêtent également sur les agissements d'Eagleson, alors qu'il était directeur exécutif de l'Association des joueurs de la Ligue nationale. Eagleson a également été le négociateur de Hockey-Canada pendant plus de 20 ans.

SCHOTT DE RETOUR

Marge Schott, coriace et parfois cruelle propriétaire des Reds de Cincinnati, a montré à ses employés une autre facette de sa personnalité hier à son retour au bureau des Reds. Elle a fondu en larmes. Schott a été traitée comme une héroïne, non pas comme une propriétaire chassée de son propre domicile, quand elle s'est présentée au Stade Riverfront pour la première fois depuis huit mois. Elle n'avait pas le droit de se présenter au stade après avoir été suspendue pour avoir tenu des propos racistes. Les employés avaient placé des ballons et des bannières dans les couloirs.

Leconte gagne à Bercy

Paris (Reuter) — Henri Leconte a fait honneur à son rang de gloire locale en s'adjugeant hier son billet pour le deuxième tour de l'Open de Paris aux dépens de son compatriote Thierry Champion.

Leconte, quart de finaliste du tournoi en salle l'an passé, l'a emporté en trois manches 6-7, 7-5 et 6-1, victoire qui ouvre la voie à un duel passionnant contre Cédric Pioline, 10e joueur mondial et numéro un dans l'Hexagone. En l'absence des têtes de série, exemptes de premier tour, les 10 000 spectateurs du Palais Omnisports de Bercy ont vibré pour le grand retour de «Riton», fidèle à son sens du spectacle.

Le luxe à son apogée

La Lincoln Mark VIII 1994

45 995\$



- Propulsion arrière • Moteur V8 32 soupapes de 4,6 L/280 ch à double arbre à cames en tête
- Coussin de sécurité pour conducteur et passager avant
- Freins à disques aux 4 roues avec système antibloquant
- Suspension commandée par microprocesseur
- Climatiseur exempt de CFC (sans danger pour l'ozone)
- Système d'alarme antivol • Garnitures en cuir

L'ENGAGEMENT
LINCOLN
Un programme global de satisfaction de la clientèle destiné exclusivement aux propriétaires Lincoln.

- La carte personnalisée «L'ENGAGEMENT LINCOLN»
- Le centre Lincoln et le service de dépannage Lincoln 24 heures sur 24
- La garantie Lincoln 48 mois/80 000 km



CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES
LINCOLN MERCURY DU GRAND MONTRÉAL
ENCORE PLUS POUR VOUS!